Itinéraire du Bocage : Tallud Ste Gemme - St Aubin des Ormeaux



93 kms dont 70% de chemins Cartes IGN 1425 0 - 1425 E - 1424 0

Ceci est l'itinéraire du Bocage qui est orienté Nord/Sud ou Sud/Nord. Il a été balisé par le Conseil Général mais il est conseillé de partir avec une carte.

Il s'agit d'un itinéraire balisé à effectuer en plusieurs étapes. (Certains passages ne sont pas accessibles aux attelages).

Un seul bémol sur ce circuit: au niveau du Parc de la Bretèche, il ne faut pas emprunter la passerelle prévue mais suivre le ruisseau et le franchir au gué bétonné le long du terrain de camping.

Il faut être également très prudent sur deux autres passerelles en allant vers Poupet, passer les passerelles en main pour soulager le poids du cheval.

(Le CDTE 85 a signalé ces difficultés mais ne sait pas si leurs remarques ont été prises en compte pour l'instant.)

A la hauteur de St Malo du Bois possibilité d'éviter la D72 en prenant un chemin privé «de Peine Perdue à Coussais Grande» il suffit de demander l'autorisation avant de partir (Contact : Miot Eddy écurie Capalle 06.15.97.99.45)

Une fois passé le pont de Grenon, remonter la route et passer par le premier parking «La Vallée de la Sévre» vous retrouverez les panneaux de signalisation dans la prairie au bout du parking.

Ce circuit peut être réalisé en 4 étapes

Le Tallud Ste Gemme - Le Boupère Le Boupère St Mars - la Réorthe St Mars la Réorthe - St Malo du Bois	25 km 23 km 20 km		
		St Malo du Bois - St Aubin des Ormeaux	25 km

Hébergements à proximité:

- Domaine de St André à St Aubin des Ormeaux
- Gîte Le Clos de Marilou à Mortagne sur Sèvre
- Logis de La Benetière à Treize Vents
- La Ganachère aux Herbiers
- Françoise RETAILLEAU à St Michel Mont Mercure
- La Girardière au Boupère

A voir sur le circuit:







